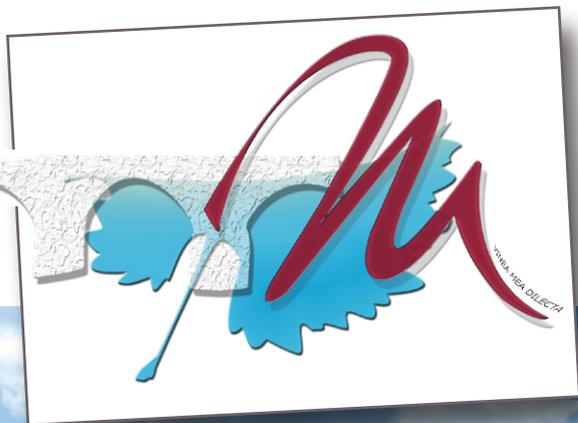


mouzillon



06

*Avancement des travaux rue de l'Évêché :
Campus scolaire bientôt sécurisé*



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

Le retour de la Pipette d'Or À MOUZILLON !

“ La persévérance et la passion pour le métier récompensées, le domaine de Beaurepaire a remporté la Pipette d'Or 2021, le plus prestigieux prix du concours des vins d'Expo-Vall', le 12 mars dernier. ”

La Pipette d'Or 2021 revient à Mouzillon, il a fallu attendre 30 ans pour que cette attribution soit décernée à un jeune vigneron de notre commune. La Pipette d'Or récompense le meilleur Muscadet présenté au salon des Vins de Nantes à Vallet. Tous les producteurs et négociants-éleveurs de l'aire d'appellation « Muscadet » peuvent participer à ce concours, le vin primé est le reflet d'une des plus belles réussites qualitatives de ce vignoble.

Guillaume BOUIN incarne la 5^{ème} génération après avoir repris le Domaine en 2018. Le Domaine de Beaurepaire présente régulièrement un échantillon en muscadet au concours de la Pipette. Guillaume est chaque année à la recherche d'un Muscadet de terroir, riche en fruit, élégant, tout en finesse. Pour la Pipette 2021, il a proposé un assemblage de 3 parcelles cultivées sur Mouzillon et Clisson dont les terroirs sont composés de gabbro et de différents granits.

Un rendez-vous est donné le 12 juin sur le marché des producteurs fermiers de Vallet pour déguster la Pipette d'Or. Ce sera un moment festif à partager autour de cette récompense.

La Pipette d'Or est en vente à « la Ferme de chez nous » ainsi qu'à « la Cave et Vous » et bien évidemment au caveau de dégustation de la Famille BOUIN au Domaine de Beaurepaire.

➤ [Contact domainedebeaurepaire@orange.fr](mailto:contactdomainedebeaurepaire@orange.fr)
Guillaume BOUIN : 06 83 72 29 28 - 02 40 36 35 97

À propos du Domaine de Beaurepaire

Existe depuis 5 générations

Un domaine de 18 ha avec 9 cépages différents, Labellisé HVE

À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud

02 40 33 93 26

accueil@mairie-mouzillon.fr

www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud

02 40 33 94 42

enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin

02 40 36 20 51

Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin

02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février

02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May

02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca

Mmes Bossard, Charnet et Guery

02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud

02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur *Doctolib*

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon

07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud

06 71 75 88 99

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 MAI 2021
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAITRE DANS LE
BULLETIN DE JUIN 2021.**

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le Maire
Jean-Marc Jounier

04

MOUZILLON VOUS INFORME

07

VIVRE À MOUZILLON

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Élections départementales et régionales

p. 7



En mai fais ce qu'il te plait, que cet adage résonne bien à nos oreilles. Mais sa réalisation va rester encore difficile à mettre en œuvre en cette période de confinement. L'optimisme doit quand même nous habiter avec l'approche de l'été et la campagne de vaccination en cours.

Nos terrasses vont elles rouvrir pour accueillir « la pipette d'or » qui est revenue cette année sur notre commune. Récompense du travail du domaine Beaurepaire de Guillaume BOUIN. Nos félicitations pour cette reconnaissance qui met en avant la qualité du vignoble sur notre commune. Soyez sûr que nous saisissons la première opportunité pour reconnaître cette réussite et en faire profiter les Mouzillonnais.

Derrière cette réussite est arrivé un gel destructeur du travail de tous les viticulteurs que je n'oublie pas. La solidarité nationale devra être mise en œuvre au plus vite par l'État. Nous pouvons aussi contribuer à l'amélioration du moral de nos viticulteurs en consommant le fruit sans et avec alcool (avec modération) de leur travail passé.

Le nouveau PLU arrive à son terme. L'enquête publique a permis à la commissaire enquêtrice de rencontrer la quasi-totalité des Mouzillonnais qui souhaitaient un rendez-vous. Ceux qui n'ont pu être reçus, ont transmis leurs demandes ou remarques, par mail ou courrier, une réponse leur sera apportée. Je souhaite que ce

nouveau PLU soit validé en juin par la CC Sèvre et Loire compétente en matière d'urbanisme afin que les projets urbains qui attendent puissent démarrer au plus tôt.

Parce que demain se prépare aujourd'hui, il nous a semblé utile de demander conseil à un urbaniste afin de dresser un plan-guide de la commune à l'horizon de 10 ou 20 ans voire plus.

Le moment pour avoir cette réflexion, alors que le PLU sera juste revu et vivra quelques années en attente du PLU Intercommunal, nous paraît judicieux.

“ Ce travail qui synthétisera beaucoup des idées déjà évoquées sans être formalisées, nous aidera à définir des actions pour faire évoluer principalement le bourg et le recentrer autour de la place de la Vendée. Il sera fait appel prochainement aux habitants pour exprimer leurs idées sur ce sujet. ”

Optimisme, lucidité et volonté nous permettent de croire à un renouveau et un retour à nos activités de loisirs familiales, amicales ou professionnelles dans la convivialité qui sied si bien à Mouzillon et cela au plus tôt.

Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 6 avril, 20 membres étaient présents et 3 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

BUDGET COMPLEXE DES DEUX RIVIÈRES

• Le compte de gestion et le compte administratif 2020

Ils sont adoptés à l'unanimité et se présentent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	21 704,87 €	106 140,62 €
RECETTES	88 811,63 €	64 846,37 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	67 106,76 €	-41 294,25 €

• Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

67 106,76 € sur la section d'investissement

• Le Budget primitif 2021

Le Conseil l'approuve à l'unanimité,

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	89 000,00 €	111 492,00 €
RECETTES	89 000,00 €	111 492,00 €

BUDGET VENTE ÉNERGIE

• Le compte de gestion et le compte administratif 2020

Ils sont adoptés à l'unanimité et se présentent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	142,23 €	2 090,59 €
RECETTES	1 279,43 €	6 283,00 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	1 137,20 €	4 192,41 €

• Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

le Conseil décide à l'unanimité de reporter en fonctionnement 1 137,20 €

• Le Budget primitif 2021

Le Conseil approuve à l'unanimité le BP 2021 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	5 007,00 €	8 215,00 €
RECETTES	5 007,00 €	8 215,00 €

Une subvention exceptionnelle en fonctionnement de 1 215 € du budget communal complète l'équilibre du budget

BUDGET COMMUNE DE MOUZILLON

• Le compte de gestion et le compte administratif 2020

Ils sont adoptés à l'unanimité et se présentent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 697 753,50 €	1 488 628,61 €
RECETTES	2 332 618,54 €	1 809 385,43 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	634 865,04 €	320 756,82 €

• Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

400 000 € sur la section d'investissement

234 865,04 € sur la section de fonctionnement

• Le Budget primitif 2021

Le Conseil l'approuve à l'unanimité,

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	2 308 721,00 €	1 664 900,00 €
RECETTES	2 308 721,00 €	1 664 900,00 €

• Fiscalité

Désormais la commune ne perçoit plus la Taxe d'habitation.

Afin de conserver des marges de manœuvre et préserver la capacité d'autofinancement de la commune, le Conseil Municipal avec 21 voix pour et 1 abstention valide une hausse de 5 % des taux d'imposition demeurés stables depuis 2016.

Cette augmentation reste au niveau de l'inflation sur la période 2016-2021.

Les taux d'imposition retenus restent inférieurs à ceux des communes de même strate dans le département.

Le taux d'imposition relatif à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties intègre la part précédemment perçue par le département (15%).

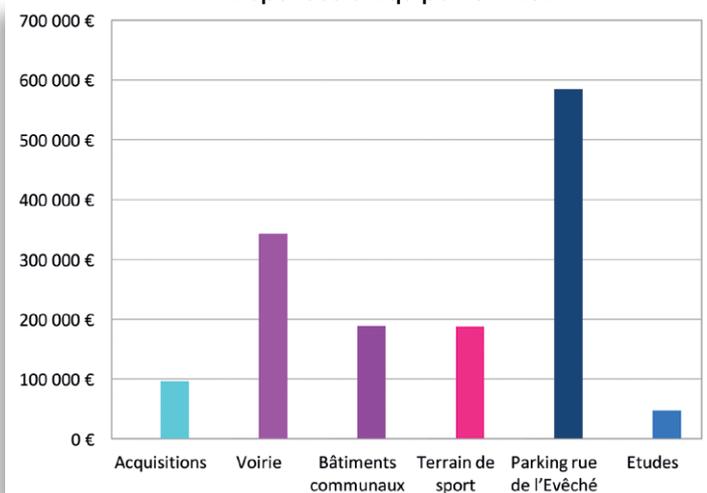
Taux 2021 :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties..... 33,59 %

soit 15 % (ex-part département) + 18,59 % (commune 2021)

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties..... 37,56 %

Dépenses d'Équipement 2021



• Suppression de l'exonération pour les constructions nouvelles à usages d'habitation

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer sur la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement.

À l'unanimité le Conseil Municipal décide de la suppression de l'exonération pour les constructions nouvelles à usages d'habitation.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE BUDGET VENTE ÉNERGIE

Suite au problème de disjoncteur au niveau des panneaux solaires du restaurant scolaire qui a entraîné une perte de vente d'énergie et de ce fait a déséquilibré le budget, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de **1 215,00€** sur le budget VENTE ÉNERGIE.

CCSL

a) Prise de compétence «organisation de la mobilité».

• Contexte

La Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités (LOM) vise à améliorer la gouvernance de la mobilité pour mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens, des territoires et des entreprises.

La LOM a pour objectifs de :

- Supprimer les nombreuses "zones blanches" de la mobilité en s'assurant que l'ensemble du territoire français puisse avoir une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui propose des offres de transport alternatives à la voiture individuelle ;
- Répondre aux enjeux de déplacements domicile-travail ;
- Apporter une réponse aux besoins des publics fragiles ;
- Infléchir la courbe d'émission de CO2 et accompagner la transition énergétique du secteur.

La LOM encourage les Communautés de Communes à se saisir de la compétence "organisation de la mobilité" par décision de leur Conseil communautaire à prendre avant le 31 mars 2021. Les communes (qui disposent aujourd'hui de la compétence mobilité au titre de la clause générale de compétence) doivent ensuite délibérer avant le 30 juin 2021, à la majorité qualifiée, selon les règles de droit commun du transfert de compétence (L 5211-17 du CGCT).

• La Mobilité en Sèvre et Loire

Afin de préparer cette prise de compétence, la commission intercommunale mobilité a travaillé avec l'Agence d'Urbanisme de la Région et de l'Agglomération Nantaise à l'élaboration d'un pré-Plan de Mobilité. Lors du Conseil communautaire du 27 janvier 2021, ont été présentés à l'ensemble des conseillers communautaires les enjeux de la LOM, les éléments clés du diagnostic, les orientations stratégiques et le plan d'actions. Un plan de financement prévisionnel à 4 ans a également été élaboré.

• Modification des statuts

Afin de prendre la compétence globale mobilité au 1^{er} juillet 2021 telle que définie par la loi LOM, une modification des statuts de la Communauté de communes Sèvre et Loire doit être approuvée.

Il est proposé que les statuts soient rédigés ainsi :

Transports et déplacements

- a) Organisation de la mobilité en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son ressort territorial
- b) Aménagement des équipements connexes aux ouvrages ferroviaires à la gare intercommunale du Pallet
- c) Création, aménagement, entretien et balisage des liaisons douces et sentiers de randonnées pédestres

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **SE PRONONCE** en faveur de la procédure de transfert de la compétence organisation de la mobilité au bénéfice de la Communauté de communes Sèvre et Loire à l'échelle de son territoire (à compter du 1^{er} juillet 2021) ;
- **LAISSE** la Région Pays de la Loire exercer la compétence Mobilité à l'échelle de son territoire ;
- **APPROUVE** les statuts modifiés de la CCSL ci-annexés ;
- **INVITE** Monsieur le Préfet, si la minorité de blocage n'est pas activée, à prononcer par arrêté, les nouveaux statuts de la Communauté de communes ;

b) Validation du principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance

Considérant les principes de gouvernance déjà établis lors de l'installation du Conseil et l'ajustement nécessaire avec la mise en place d'une conférence des Maires, et le projet de pacte de gouvernance proposé ;

Le Conseil Municipal, après avoir débattu et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

—

Vivre ensemble À MOUZILLON

Une enquête, pilotée par la commission des Aînés, vous a été transmise avec notre bulletin d'avril dernier. Celle-ci a pour but de mener une réflexion globale du «cœur de bourg» pour les années à venir, et sur une offre adaptée aux besoins des personnes âgées.

Nous remercions tous les Mouzillonnais qui ont déjà fait un retour, Nous sommes tous concernés, pour nous-mêmes, nos parents ...

Si vous n'y avez pas participé, merci de le faire avant le 10 mai prochain, avec l'enveloppe retour, ou sur le site web de la Mairie.

État-civil

MARS - AVRIL 2021

NAISSANCES

- Rose FERHATI
née le 30 mars 4 L'Aiguillette
- Rose TRAVERS
née le 9 avril 48 bis la Grange
- Mia BARBEAU
née le 10 avril 4 bis du Coteaux

DÉCÈS

- Loïc BRUNELIERE
le 31 mars 2 route de la Prée

Publication en accord avec les familles.

Avancement des travaux RUE DE L'ÉVÊCHÉ

« Les travaux du futur parking rue de l'Évêché ont débuté le 6 avril, ils avancent conformément au planning avec une ouverture officielle fin août. »

L'avancée des vacances de printemps a perturbé notre phasage : dans l'urgence, il a fallu anticiper les travaux prévus sur le parking de la salle des Étoiles. Afin de sécuriser le chantier, nous avons mis la rue de l'Évêché en sens unique (de la départementale à la rue de la Ville en Terre) et ce jusqu'à fin août. Le parking de la salle des Étoiles sera réservé à l'accès des cars : nous invitons les parents d'élèves à anticiper de quelques minutes la dépose des enfants. Il est conseillé d'utiliser les 3 parkings en périphérie du « campus » scolaire : le parking de la place de la Vendée, le parking de la Motte et le parking de la salle Raphaël Hardy. Les riverains auront toujours accès au parking associé aux logements (rappel : suivant notre PLU, chaque logement doit posséder 2 places de parking privatives). Le stationnement sur la place de la salle des Étoiles n'est plus autorisé.



Cyprès INTERVENTION DE SAUVEGARDE

Le cyprès emblématique de la place de la Vendée a subi une coupe de printemps. Peut-être l'aviez-vous constaté, une partie de l'arbre s'était asséchée.

Les sécheresses successives ont eu raison de sa vitalité. Afin de lui donner un second souffle, nous avons fait appel à un élagueur. Ce dernier a réalisé une taille typique bord de mer, ce travail associé à un arrosage vitaminé devrait préserver cet arbre essentiel dans l'aménagement paysager de ce secteur.



Rappel aux associations SAISON 2021/2022

Les associations Mouzillonnaises souhaitant avoir un créneau de mise à disposition d'une salle communale de septembre 2021 à juin 2022 doivent nous remettre le formulaire de demande pour le **15 juin dernier délai en mairie**. Vous pouvez télécharger le document sur notre site www.mairie-mouzillon.fr ou le demander par mail à formalites@mairie-mouzillon.fr.

Cette demande est à renouveler tous les ans.



Atelier AIDE NUMÉRIQUE

La municipalité en partenariat avec la délégation départementale 44 du vignoble et son équipe du SPID (Service Public Itinérant Départemental) vous propose la création d'un « atelier numérique » :



Apprendre à optimiser ses connaissances pour l'utilisation de l'ordinateur ou de la tablette.

Il s'agit de sensibiliser le public, de tout âge, pour une utilisation critique et raisonnée des technologies **numériques** afin d'accéder à l'information, la hiérarchiser, la décrypter et produire soi-même des contenus.

Cet atelier est mis en place avec deux axes principaux : répondre à un besoin d'une part et d'autre part de créer du lien entre personnes.

Aujourd'hui plus que jamais la fermeture des services publics et l'isolement font que l'utilisation de cet outil devient nécessaire.

Cet atelier sera gratuit et ouvert à tous les Mouzillonnais(es), il sera intergénérationnel.

Cet atelier d'aide permettra de :

- Développer mes compétences numériques de base
- Créer ma boîte mail - envoyer et consulter des messages - envoyer et recevoir des documents
- Être accompagné pour remplir des documents et formulaires
- Me connecter sans risques/protéger mes informations personnelles
- Reconnaître les sites et messages fraudeurs

► Participants à l'atelier :

- Atelier « tout public »
- 6 personnes max.
- Matériel obligatoire : ordinateur ou tablette numérique (votre matériel)
- Connaissances : Capable de se servir de son matériel informatique

► Encadrement :

- Par des jeunes en service civique volontaire

► Accueil :

- Les mercredis après midi de 14h00 à 16h00

► Lieu :

- Mairie de Mouzillon salle du Conseil

► **Inscription au secrétariat de la Mairie : 02 40 33 93 26**

Élections DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

► INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections départementales et régionales auront lieu les **dimanches 20 et 27 juin**.

Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Vous avez jusqu'au 14 mai pour le faire. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter.

Si vous avez déménagé sur la commune, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès du service élection de la mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de votre nouveau domicile.

Les inscriptions se font sur le site service-public.fr ou directement en mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

► COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES BIEN INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE MOUZILLON ?

Sur le site www.service-public.fr vous avez la possibilité de vérifier votre commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrits pour voter.

► VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes absent lors des élections départementales et régionales, pensez au vote par procuration.

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité de vote ouverte à tous les électeurs. Il n'est donc plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de participer au scrutin. Cette modalité de vote alternative au vote à l'urne est ouverte aux électeurs ressortissants d'États membres de l'Union européenne inscrits sur des listes électorales complémentaires dans les mêmes conditions.

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et doit satisfaire aux conditions énoncées.

Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur la liste électorale de la même commune sans l'être nécessairement au sein du même bureau de vote.

En raison de la crise sanitaire du COVID-19, il est temporairement possible pour chaque mandataire de disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France, pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Pour cela, choisissez votre mandataire (personne inscrite sur la liste électorale de Mouzillon et qui votera à votre place) : attention, cette personne doit être avertie par vos soins.

Deux possibilités pour établir votre procuration :

- Depuis le 6 avril, vous pouvez établir votre procuration sur www.maprocuration.gouv.fr. Une fois validée, vous devez vous présenter à la gendarmerie pour valider votre identité.
- À la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile/lieu de travail munis de votre pièce d'identité ainsi que du nom, prénom, adresse et date de naissance de votre mandataire. Vous avez la possibilité de remplir le formulaire sur place ou en ligne sur www.service-public.fr

La procuration doit nous parvenir le plus tôt possible avant l'élection. Les personnes concernées doivent donc impérativement anticiper les délais d'acheminement et de traitement de leurs demandes.

Le jour des élections, votre mandataire devra se rendre à votre bureau de vote et se présenter, en votre nom, avec sa propre pièce d'identité.

► RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous recherchons des assesseurs pour la tenue des bureaux de vote et des scrutateurs pour le dépouillement pour les 2 tours des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

Si vous souhaitez être assesseur et/ou scrutateur lors de ces élections, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de Lara au secrétariat de la Mairie.



Cérémonie DU 8 MAI

Cette année, la commémoration sera à huis clos afin de respecter les restrictions sanitaires. La cérémonie se déroulera en présence des membres de l'UNC et d'élus.

Nous invitons les mouzillonais qui le souhaiteraient à pavoiser leur maison pour rendre un hommage collectif pour cette journée.



Chez NOS AÎNÉS

Chez Nos Aînés offre des services d'aide à domicile auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap sur la communauté de communes Sèvre et Loire.

Depuis le 1^{er} avril, nouvelle organisation pour Chez Nos Aînés :

- Présence au bureau à l'espace Mathilde Sauvion, 7 rue Clément Guilbaud : tous les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Une permanence à l'espace des Moulins au Loroux Bottereau : tous les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

► **Attention ! Bureau définitivement fermé au 11 rue François Luneau à Vallet.**

JOB ÉTÉ

L'association *Chez Nos Aînés* recherche un(e) auxiliaire de vie : débutant(e) ou diplômé(e) et/ou expérimenté(e) pour la période estivale.

L'auxiliaire de vie accompagne les personnes âgées et/ou dépendantes dans les actes de la vie quotidienne. Elle a pour tâches : l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les courses. Elle intervient sur la Communauté de communes Sèvre et Loire.



Le jardin de l'école de La Sanguèze FAIT PEAU NEUVE

En effet, depuis le début de l'année, la volonté est de remettre en service cet outil qu'est le jardin pédagogique.

Pour ce faire, l'école de La Sanguèze, le service enfance jeunesse, le service technique, ainsi que les parents d'élèves, sont à pieds d'œuvre pour offrir aux enfants un magnifique espace, unique, ludique et pédagogique qui viendra accompagner la mini-ferme.

Depuis le début de l'année, l'école collabore avec l'AMAP (la main à la patte), pour sensibiliser les enfants à la préservation de la nature et à leur environnement ;

- Le cycle 1, cherche des animaux dans la nature.
- Le cycle 2, cherche les animaux et les classe.
- Le cycle 3, cherche les animaux, les classe et construit des abris pour améliorer la biodiversité autour de l'école.

Tous les élèves participent au projet art visuel «la grande lessive». Jusqu'à la fin de l'année, des jardins suspendus verront le jour dans et autour du jardin pédagogique.

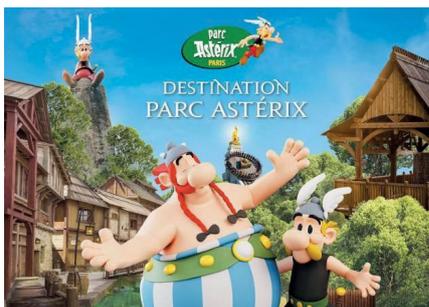
- À partir des vacances de printemps, les partenaires défrichent, ratissent, remettent en forme les différents éléments du jardin.
- 2 serres châssis vont être installées par les services techniques, ainsi qu'un composteur écologique.
- Un pommier, des fraisiers, des herbes aromatiques, mais aussi des carottes, des cassis et des semis vont être plantés par les élèves et leur professeur ainsi que par les enfants de l'ADL.
- Les parents vont repeindre la clôture du jardin en blanc pour plus de clarté.

Les enfants, ainsi que tous les partenaires, font vivre ce projet avec beaucoup d'enthousiasme afin de remettre la nature au centre des attentions.



Report du séjour PARC ASTÉRIX

Au regard de l'évolution de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et conformément aux dispositions gouvernementales en vigueur, les accueils collectifs de mineurs avec hébergement demeurent suspendus. Le séjour au Parc Astérix qui était prévu du mardi 27 au mercredi 28 avril est donc reporté. Le bureau de l'association, le coordinateur Enfance Jeunesse et les animateurs référents ont pris la décision de le reporter aux vacances de Printemps 2022.



Nous relançons dès maintenant des inscriptions pour permettre à d'autres jeunes de venir se greffer au projet, donc n'hésitez pas à en parler autour de vous (copains, cousins, voisins...).

Nous continuerons à organiser des actions d'autofinancement dès que les conditions sanitaires nous le permettront afin de permettre à chacun de réaliser ses objectifs. L'action «viennoiseries» prévue initialement en juin est reportée à fin novembre. Nous conservons pour le moment l'action «grillades et saucissons» en septembre.

Réunions nouveaux projets préados et ados

Nous proposons deux grandes réunions pour les **nouveaux projets préados et ados** (projets destinés aux jeunes nés entre 2004 et 2011 inclus).

- Après le parc Astérix en 2006, 2010, 2013, 2017
- Après Disneyland en 2015 et 2019
- Après Europa Park en Allemagne en 2016,
- Après le séjour en Espagne en 2014,
- Après le séjour en itinérance le long de l'Atlantique en 2015,
- Après les projets de solidarité en Chine (Miao 2009), au Maroc (Tamerzoukt 2013), au Laos, Thaïlande, Cambodge (Au fil du Mékong 2017) et en Argentine (Les enfants D'Atacama 2021).



**À toi d'ouvrir les pages des prochaines aventures,
À toi d'imaginer les prochaines destinations,**

Et à nous, parents, associations, professionnels de l'animation de les accompagner, à partir des expériences antérieures, dans de nouvelles aventures

**Pour les préados nés entre 2008 et 2011 : mercredi 30 juin de 15h à 17h à l'espace jeunes
Pour les jeunes nés entre 2004 et 2007 : mercredi 7 juillet de 15h à 17h à l'espace jeunes**

➡ Contact auprès de Thomas 06 31 50 00 19 - preados@mairie-mouzillon.fr

Grand succès pour les Mini camps ET NOUVEL ESPACE FAMILLE iNOÉ

Depuis trois mois, toute l'équipe d'animation travaille arduement à la recherche de structure et d'activités pour l'été 2021 mais également au transfert du portail famille Noé vers le nouvel espace famille iNoé.

Le samedi 3 avril à 8h, nous étions dans les starting-blocks avec l'ouverture aux familles des inscriptions sur ce nouvel espace iNoé aux mini camps de l'été prochain. Tout a fonctionné à merveille (à part deux petits bugs réparés à 8h03), les familles étaient au rendez-vous et à 10h nos mini camps étaient remplis à 87 % !

Suite aux besoins exprimés par les familles en mars 2020, nous avons déjà augmenté notre capacité d'accueil pour l'été 2020 de nos mini camps de 114 à 156 places, essentiellement pour les 6-11 ans.

Pour l'été 2021, nous avons augmenté à nouveau notre capacité mais en direction des 11-18 ans. Au total, nous proposons 6 mini camps* et un séjour* aux enfants âgés de 3 à 17 ans représentant 171 places. Il en reste à ce jour 14. Si vous êtes intéressés, se renseigner auprès du service enfance jeunesse.

* PS : Un mini camp dure au maximum 5 jours/4 nuits. Au-delà de 4 nuits, la réglementation change avec la mise en place de séjour.

École Saint Joseph LA NOUVELLE COUR DE RÉCRÉATION EST EN VOIE DE FINALISATION

Depuis début mars, les élèves de l'Évêché profitent d'une toute nouvelle cour. En effet, les travaux extérieurs achevés, le bitume de la cour a été entièrement refait pendant les congés d'hiver.

Si deux zones sont d'ores et déjà dessinées (un espace permettant de courir ou jouer au ballon, et un autre destiné à des activités plus calme), l'équipe pédagogique se penche à présent sur l'aménagement final de la cour.

Elle pourra pour cela s'appuyer sur la réflexion qui avait été engagée lors du dernier conseil d'établissement en présentiel fin 2019. Les échanges s'étaient portés sur les questions suivantes :

- Quels sont les besoins des élèves pendant la récréation ?
- Que doit également permettre l'aménagement d'une cour ?
- Quels sont les aménagements/installations à prévoir ?

Les enseignantes aimeraient également pouvoir intégrer quelques « bulles » végétales à l'espace extérieur : arbustes, plantations, bacs de jardinage...

Fin mars, les CE2-CM1 ont d'ailleurs participé à la plantation de l'arbre choisi pour le futur « coin calme » de la nouvelle cour primaire. Il s'agit d'un arbre de Judée.

Une action symbolique qui permet d'associer les élèves à l'aménagement de leur nouvel espace et de les inciter à en prendre soin.

RAPPEL

La vente de fleurs organisée par l'École St Joseph aura lieu le 30 mai de 9h à 12h30.



APEL COLLECTE DE PAPIER

Suite aux annonces gouvernementales du 31/03, l'APEL de l'école Saint Joseph de Mouzillon a été contrainte de reporter sa collecte de papiers et de stylos usagés en plastique.

Nous vous invitons à venir les déposer à l'entreprise SORIN située dans la zone des 4 Chemins :

- **Vendredi 28 mai de 17h à 18h**
- **Samedi 29 mai de 10h à 12h & de 14h à 16h**

► Nous acceptons

- > les journaux
- > les magazines / revues
- > les publicités / prospectus
- > le papier de bureau / archives
- > les annuaires / catalogues (même avec agrafes)
- > les livres
- > les enveloppes (sans fenêtre)

► Nous refusons

- > les cartons
- > le plastique
- > les papiers « alimentaires »
- > le papier hygiénique (mouchoirs...)
- > le papier photo
- > le papier cadeau

Pour les entreprises qui souhaitent vider leurs archives (et les détruire), nous vous donnons rendez-vous aux dates indiquées ci-dessus ; un **certificat de destruction**, établi par la société de recyclage, peut être délivré. La demande devra être faite le jour du dépôt de vos documents.



► Contact 06 81 59 39 08 ou 06 24 84 19 08
collecte.stjoseph@gmail.com

Un Wedding Awards 2021 POUR UNE JEUNE ENTREPRISE DE MOUZILLON

Cyril BOURDON qui a créé son entreprise Vintage Game de location de matériel de réception et de jeux, vient de remporter une récompense nationale attribuée par les internautes.

En 2018, Cyril BOURDON crée Vintage Game, une entreprise spécialisée dans la location aux particuliers de jeux de café. « J'ai commencé par acheter un babyfoot pour mon usage personnel et, voyant l'intérêt de mes amis pour ce jeu, je l'ai proposé à la location. La demande a tout de suite été au rendez-vous. Au fur et à mesure j'ai réinvesti tout mon chiffre d'affaires dans de nouveaux jeux puis dans du matériel pour événements. En mai 2020, nous nous sommes installés à la Morandière pour disposer d'un entrepôt plus grand et mettre en place un Showroom pour nos clients. Aujourd'hui nous disposons de plus de 250 références en location, de la petite cuillère jusqu'à la tente de réception. Nous pouvons répondre à toutes les demandes des particuliers ou des professionnels. Nous avons également l'ambition de travailler avec les entreprises locales pour fournir de nouvelles offres et services. » précise l'entrepreneur.

En quelques années Vintage Game est devenue une véritable institution auprès de laquelle plusieurs centaines de mariés ont déjà loué du matériel événementiel. Le secteur du mariage représentant près de 80% de l'activité de cette entreprise. Ce succès vient d'être salué par l'obtention du Wedding Award 2021 décerné par le célèbre site internet www.mariage.net parmi plus de 44 000 entreprises référencées. En cette période si particulière et dans un secteur fortement impacté, c'est une bonne nouvelle qui vient conforter les projets de développement de cette jeune entreprise.

► Contact Cyril BOURDON
06 62 62 29 78 - www.vintagegame.fr



CULTURE

École DE MUSIQUE

LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

ENVIE DE FAIRE DE LA MUSIQUE, APPRENDRE UN INSTRUMENT, SE PERFECTIONNER, CHANTER ? C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE.

À partir du mois de mai, les usagers du territoire sont invités à s'inscrire en ligne à l'école de musique Sèvre & Loire.

- **Si vous ou votre enfant êtes déjà inscrit à l'école de musique :** le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur le site de la communauté de communes AVANT LE 17 MAI
- **Si vous ou votre enfant n'êtes pas encore inscrit à l'école de musique :** le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur le site AVANT LE 31 MAI



INSCRIPTION EN LIGNE SUR

<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

RENSEIGNEMENTS : 02 51 71 52 28
musique@cc-sevreloire.fr | Pôle Musical Loire - 18 boulevard Pasteur - 44450 Divatte-sur-Loire | Pôle Musical Sèvre - Espace culturel Le Champilambart - route d'Ancenis - 44330 Vallet

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Petites villes DE DEMAIN

LE 30 MARS A EU LIEU LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN,

en présence de Sophie ERRANTE, Députée, Laurent DEJOIE, Conseiller Régional, Pascal OTHEGUY, Secrétaire Général de la Préfecture de Loire-Atlantique, Christelle BRAUD, Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire, Emmanuel RIVERY, Maire du Loroux-Bottereau & Jérôme Marchais, Maire de Vallet.



C'EST QUOI LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ?

Le dispositif, petites villes de demain est un programme national sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs. Il s'adresse à des communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité, du fait des services qu'elles accueillent. Ont été fléchées sur notre territoire les villes du Loroux-Bottereau et de Vallet.

"Petites villes de demain" va de l'aide au maintien des commerces à l'amélioration de la qualité de l'habitat, en passant à la mise en valeur du patrimoine. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

Il doit permettre de simplifier l'accès aux aides de toute nature, de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques.

La CCSL souhaite aller plus loin dans cette démarche et élargir sa réflexion à toutes les communes de son territoire.

Pour en savoir + : <https://interco.cc-sevreloire.fr>

SOLIDARITÉ

RECRUTEMENT

AUXILIAIRE DE VIE

DÉCOUVREZ L'ANNONCE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, VOUS Y RETROUVEREZ AUSSI D'AUTRES OFFRES D'EMPLOI

Vous êtes étudiant(e) et vous cherchez un job d'été ? La CCSL recrute des personnes pour intervenir à domicile chez des personnes âgées ou en situation de handicap. Candidatures par mail avant le 15 mai à rh@cc-sevreloire.

RENSEIGNEMENTS : 02 51 71 92 20

Le SSIAD et le SAAD, vous CONNAISSEZ ?

POUR ACCOMPAGNER LES PLUS DÉMUNIS AU QUOTIDIEN

- **Le SSIAD, c'est le Service de Soins Infirmiers A Domicile.** Il permet le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap en prodiguant des surveillances, des soins d'hygiène et des missions de coordinations entre les partenaires intervenants à domicile. Les prestations sont assurées par des aides-soignantes et des infirmières.
- **Le SAAD, c'est le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.** Il apporte une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, courses, repas ...), aide au répit (sortie, jeux de stimulation...) et également pour des accompagnements aux soins d'hygiène (hors soins médicaux). Les prestations sont assurées par des auxiliaires de vie sociale.

DÉCOUVREZ L'INTERVIEW : <https://interco.cc-sevreloire.fr/interview-cest-quoi-le-ssiad-et-le-saad-sevre-loire/>

ÉLECTIONS

Conseil COMMUNAUTAIRE

UN VOTE À LA CCSL, SUITE À L'ÉLECTION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE AU PALLET

LORS DE SA SÉANCE DU 17 MARS, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A PROCÉDÉ À UN RÉÉLECTION DES ÉLUS PALLETAIS.

Le 14 février, de nouvelles élections municipales au Pallet étaient organisées suite à la démission de plus du tiers du conseil municipal. Ainsi, la Communauté de communes Sèvre & Loire a dû réélire les représentants du Pallet.



Xavier RINEAU, adjoint au Maire au Pallet, a été réélu en tant que 9^e Vice-président, en charge des déchets et est à nouveau membre du bureau communautaire. Ont été également désignés les représentants du Pallet, au sein des commissions de la CCSL et des instances extérieures et partenariales. Le 15 février dernier, le nouveau Maire du Pallet, Joël

BARAUD, a donné sa démission de conseiller communautaire, il a donc été remplacé par Xavier RINEAU en tant que conseiller communautaire. Joël BARAUD, n'étant pas conseiller communautaire, il ne peut participer au bureau communautaire. Dans ce cas, la loi a instauré la mise en place d'une conférence des maires pour échanger sur les grandes orientations communautaires.

Pour en savoir + : <https://interco.cc-sevreloire.fr>

ÉVÉNEMENT PARENTALITÉ

Parents SÉPARÉS, VENEZ ÉCHANGER ?

UN ESPACE POUR ÉCHANGER SUR SA SITUATION, TROUVER DES SOLUTIONS ET ÊTRE APAISÉ.

En partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique, les professionnels du territoire vous proposent un temps d'échange mensuel.

Noter dans votre agenda :

- mercredi 26 mai de 19h à 21h
- samedi 19 juin de 10h à 12h

RENSEIGNEMENTS, LIEU ET RÉSERVATION : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/2021/02/06/parents-vous-vivez-ou-avez-vecu-une-separation/>



À vos agendas
....

* 8 MAI

Cérémonie du 8 mai, cimetière

* 9 MAI

Randonnée pédestre à St Colomban, Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place de la Vendée



* 23 MAI

Vide-grenier de l'Amicale Laïque,
Parking du complexe de la Prée

MARS
AVRIL
MAI
JUIN



* 28 MAI

Collecte de papiers, APEL, Entreprise Sorin,
de 17h à 18h

* 29 MAI

Collecte de papiers, APEL, Entreprise Sorin,
de 10h à 12h et de 14h à 16h

* 30 MAI

Vente de fleurs, APEL,
Place de la Vendée de 9h à 12h30



▶▶ ATTENTION MANIFESTATIONS
SOUS RÉSERVE D'ANNULATION

COVID-19

CONTINUONS NOS EFFORTS
EN APPLIQUANT LES BONS GESTES

⚠ On peut tous être touchés, alors on doit tous se protéger.
Continuons ensemble d'appliquer les gestes barrières, gardons nos distances et respectons les consignes du confinement.

MANIFESTATION
À VENIR

—
20 et 27 JUIN
Élections départementales
et régionales